



LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES

MOD_PAC pompes à chaleur en habitat individuel



SOMMAIRE

1.Accueil et présentation de la formation MOD_PAC pompes à chaleur en habitat individuel	3
2.Modalités d'accueil et suivi d'un stagiaire	4
3.Accueil physique, entrée en formation et process	5
4.Devoirs et obligations du stagiaire.....	6
5.Santé, sécurité et accessibilité	7
6.Matériels pédagogiques et salle de formation	7
7.Restauration.....	8
8.Parking et annexes	9



1. Accueil et présentation du centre de formation

Madame, Monsieur,

Le centre de formation Eco Efficacité Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de la formation MOD_PAC – pompes à chaleur en habitat individuel.

Cette formation vous permettra de développer votre montée en compétence et d'accéder à la seconde étape : la réalisation du dossier de qualification RGE Qualipac.

Ce livret vous offre à la fois une présentation du cadre de cette collaboration ainsi qu'une lisibilité de notre dispositif de suivi et accompagnement de votre formation Qualipac MOD_PAC.

Notre philosophie, rendre un moment obligatoire le plus agréable possible.



2.Modalités d'accueil et suivi du stagiaire

Le service de formation continue, présentation du personnel :

Mylène RAMBOUR, assistante administrative : gestion des dossiers d'inscription.

Elodie LAVIGNE, assistante administrative : gestion des dossiers et relances commerciales.

Kareen GILARDEAU, responsable de formation : 01 30 53 37 69 / 06 12 88 42 80

Accueil Téléphonique

Inscription stagiaire

Informations concernant le dossier de qualification

Traitement administratif des dossiers

Suivi pédagogique et réclamations

Emmanuel VOGT, référent pédagogique depuis le 06/09/2021, accueil des stagiaires en présentiel, suivi pédagogique, veille réglementaire et technique (FEEBAT).

- Gestion des formateurs externes, contrôle pédagogique et veille du suivi du module : MOD_PAC – pompes à chaleur en habitat individuel établi par Qualit'ENR.



3. Accueil physique, entrée en formation et process

Le service de formation continue Eco Efficacité Calais vous accompagne et vous communique les informations nécessaires afin d'établir votre dossier d'inscription.

Il détermine les possibilités de prise en charge en fonction du statut et de la nature de l'entreprise.

Votre dossier d'inscription est automatiquement généré et joint par mail.

Le traitement du dossier de demande préalable de financement et de remboursement suivant l'accord de l'OPCO est géré par notre service en fonction de votre statut.

Durant les cinq jours, le formateur agréé Qualipac vous accueillera de 9h00 à 17h00.

L'enregistrement de la formation s'effectuera au 1^{er} jour avec la signature de la convention de stage.

La carte d'identité sera demandée à l'entrée de la formation ainsi qu'aux contrôles des acquis (QCM) et pour l'évaluation pratique sur plateforme.

La présentation des stagiaires sera organisée par le formateur afin de développer les échanges et les interactions.

Les retards ou manquements devront être signalés au formateur qui remontera l'information à la responsable de formation en charge de la décision (CF règlement intérieur).

La formation sera dispensée suivant le référentiel de formation de Qualit'ENR conforme à l'annexe 4.1 de l'arrêté du 19/12/2014 définissant le cahier des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation



d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable.

Des jeux de rôles, des mises en situation et des mises en pratique permettront d'analyser l'assimilation des connaissances tout au long de la formation, et de reprendre les points incompris.

Une feuille d'émargement sera à signer chaque demi-journée afin d'apprécier l'exécution de l'action.

Un support pédagogique et technique sera remis à chacun des participants (cahier d'exercices et support de cours).

L'attestation de présence sera remise à la fin du cinquième jour avec le questionnaire à choix multiples qui viendra mesurer le niveau des connaissances maîtrisées pour la partie théorique.

Une évaluation sur plateforme technique sera prévue afin d'évaluer le niveau de compétence technique acquis.

Une note de 24/30 au QCM ainsi qu'une appréciation favorable seront requis pour l'obtention de l'attestation de formation QUALIPAC.



Le guide des subventions à jour seront remis et disponibles au téléchargement sur la plate-forme numérique de WETRANSFER.

4. Devoirs et obligations du stagiaire

En cas de malaise ou de problème de santé, les stagiaires auront l'obligation de remonter l'information au formateur qui contactera les services concernés (Samu, Urgences ou Pompiers)

5. Santé, sécurité et accessibilité

Des panneaux de sécurité sont disposés dans les locaux de la salle de formation mentionnant les sorties de secours ainsi que les points de ralliement.

En cas d'évacuation, suivre les indications et recommandations du formateur.



Le port d'équipement de protection et de sécurité est obligatoire dans le cadre des essais sur banc technique (pantalon et chaussures de sécurité) à la charge du participant.

Les casques, bouchons d'oreilles, lunettes de protection seront fournis par le centre de formation.

Toutes les salles de formation sont accessibles aux PMR.

6. Matériels pédagogiques, salle de formation et plateau technique.

Toutes les salles de formation sont équipées d'un vidéoprojecteur ainsi que d'un paperboard.

Nos plateaux techniques sont certifiés par Qualit'ENR.

Les systèmes de pompes à chaleur répondent aux normes NF ainsi qu'aux certificat CE.

- Application pédagogique,
- Identification des composants et des circuits d'une pompe à chaleur
- Paramétrage des courbes de chauffe et autres paramètres de régulation
- Etude de cycle thermodynamique et tracé diagramme enthalpique, calcul des puissances thermique mises en jeu, mise en service et réglage d'une pompe à chaleur et maintenance d'une pompe à chaleur.



7. Restauration

Le centre de formation ne dispose pas d'un service de restauration.

Le formateur vous communiquera les restaurants les plus proches.

La pause repas est prévue de 12h00 à 13h00.

8. Parking

Parking gratuit/payant et stationnement gratuit/payant à 100m du centre.

Le plan du site est envoyé avec chaque convocation.